

DEJEPS

Domaine de compétence

ACTIVITÉS	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
<p>Concevoir un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • il agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux ; • il prend en compte les politiques publiques locales dans son action ; • il participe au diagnostic du territoire d'intervention de l'organisation ; • il prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés ; • il favorise l'implication des bénévoles dans la conception du projet d'animation ; • il formalise les objectifs du projet d'animation ; • il propose un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation ; • il définit les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics ; • il définit les modes d'intervention ; • il précise les modes d'intervention à caractère technique ; • il prend en compte l'impact des activités sur l'environnement ; • il conçoit des interventions à partir des pratiques de groupes informels ; • il conçoit les différentes démarches d'évaluation ; • il définit les moyens nécessaires au projet d'animation ; • il définit le profil des intervenants nécessaire à la mise en œuvre du projet d'animation ; • il élabore les budgets du projet d'animation ; • il négocie avec les instances décisionnaires les financements nécessaires à la mise en œuvre du projet d'animation.
<p>Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • il coordonne une équipe bénévole et professionnelle ; • il anime des réunions de travail ; • il met en œuvre les procédures de travail ; • il encadre les collaborations entre professionnels et bénévoles ; • il facilite les démarches participatives au sein de l'organisation ; • il participe aux actions de tutorat dans l'organisation ; • il participe aux actions des réseaux partenaires ; • il représente l'organisation auprès des partenaires ; • il conçoit une démarche de communication ; • il planifie l'utilisation des espaces d'activités ; • il anticipe les besoins en termes de logistique ; • il contrôle le budget des actions programmées ; • il veille au respect des procédures de qualité ; • il rend compte de l'utilisation du budget des actions programmées ; • il effectue le bilan des actions réalisées.

ACTIVITÉS	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
<p>Conduire des démarches pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ il prend en compte les caractéristiques des publics auxquels s'adresse l'action ; ♦ il inscrit son animation dans le cadre des objectifs de l'organisation ; ♦ il prend en compte les différentes approches au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; ♦ il organise les échanges interculturels ; ♦ il organise les échanges intergénérationnels ; ♦ il inscrit son action dans une démarche d'éducation populaire ; ♦ il conduit des apprentissages techniques dans le support d'activité pour lequel il est compétent ; ♦ il conduit des animations visant l'émancipation des groupes et des individus ; ♦ il accompagne les groupes et les personnes dans la conduite de leurs projets ; ♦ il conduit des interventions pour des groupes informels ; ♦ il veille au respect de l'intégrité physique et morale des individus dont il a la charge ; ♦ il prévient les comportements à risque ; ♦ il gère la dynamique du groupe ; ♦ il encadre un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent ; ♦ il réalise les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants ; ♦ il réalise en sécurité des démonstrations techniques dans l'activité pour laquelle il est compétent ; ♦ il assure la sécurité des pratiquants et des tiers ; ♦ il vérifie la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité dans laquelle il est compétent ; ♦ il participe aux évaluations de l'équipe pluridisciplinaire ; ♦ il formalise des bilans pédagogiques ; ♦ il propose des prolongements possibles aux animations conduites.
<p>Conduire des actions de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ il conçoit des interventions dans le champ de la formation professionnelle ; ♦ il choisit les démarches formatives adaptées aux publics ; ♦ il précise les contenus de formation ; ♦ il crée les supports pédagogiques nécessaires ; ♦ il conçoit les différentes procédures d'évaluation ; ♦ il met en œuvre les situations formatives ; ♦ il précise l'organisation pédagogique aux stagiaires ; ♦ il privilégie des situations favorisant les échanges entre stagiaires ; ♦ il accompagne la personne dans la gestion des différentes expériences formatives ; ♦ il évalue l'impact de ses interventions ; ♦ il propose des prolongements possibles.